



- Mise à jour au 17.11.2020 du [Questions/Réponses du Ministère du Travail sur le télétravail](#).
- [Mise à jour au 16.11.2020 des guides publiés par le Ministère du Travail dans la rubrique « Covid 19 : conseils et bonnes pratiques au travail »](#) : guide employeur, guide salarié, fiche restauration d'entreprise et fiche gestion des cas contacts entreprise.
- [Publication du décret du 14.11.2020](#) qui prévoit un régime favorable, jusqu'au 31 décembre 2020, concernant le versement des IJSS des personnes vulnérables, des Cas Contacts et de ceux se trouvant dans l'obligation de garder leur enfant sous certaines conditions (mesure d'isolement, d'éviction ou de maintien à domicile à la suite de la fermeture de l'établissement) : pas de conditions d'ouverture de droit, ni de délai de carence + les IJSS non prises en compte dans les compteurs de durée maximale d'IJSS.
- Maintien des garanties de protection sociale complémentaire aux salariés placés en Activité Partielle en conséquence du Covid 19 : une instruction interministérielle du 16.11.2020 à consulter.  
ATTENTION : en la matière le risque est principalement URSSAF.

## ALERTES POINTS DE VIGILANCE



- [Arrêt de la Cour de Cassation du 04.11.2020 \(n° 18-24451\)](#) : En cas de Détachement transnational au sein de l'UE, le formulaire E101/A1 permet de continuer à appliquer aux salariés détachés dans un autre Etat membre, la législation de sécurité sociale de l'Etat de résidence.  
**MAIS** en cas de retrait du formulaire E101/A1, c'est la législation de l'Etat membre où est exercée l'activité salariée qui trouve à s'appliquer.  
**Et la solidarité financière de l'entreprise donneuse d'ordre** en cas de condamnation pour travail dissimulé de l'entreprise ayant détaché les salariés s'applique pleinement.
- **Adoption par l'Assemblée Nationale le 17.11.2020 du PLF (Projet de Loi de Finances) 2021** qui comprend un « petit » volet paye et RH : frais de transport / régime social des attributions gratuites d'actions et des PEE / activité partielle / taxe d'apprentissage et participation formation ...

## Y AVEZ-VOUS PENSÉ ? QUELS PEUVENT ÊTRE VOS LEVIERS DE NÉGOCIATION / DISCUSSION ?



- [Questions/Réponses de l'URSSAF intitulé « Coronavirus : point sur la situation » mis à jour au 19.11.2020](#)
- Et si vous informiez vos salariés qu'un numéro vert pour l'écoute, le soutien et le conseil des télétravailleurs a été mis en place par le Ministère du Travail (avec pas moins de 70 psychologues !)  
**Ce numéro vert, le 0800 13 00 00, fonctionne 24h/24 et 7j/7**
- **La notion de « KEYLOGGERS » ?** Les keyloggers permettent d'enregistrer à distance toutes les actions accomplies sur un ordinateur. Sauf circonstance exceptionnelle liée à un fort impératif de sécurité, ce mode de surveillance est illicite : [Consultez la note de la CNIL sur les outils informatiques au travail](#).
- **Formation professionnelle : rapprochez-vous vite de votre conseiller OPCO !**  
Dans de nombreux secteurs, les possibilités de remboursement des coûts de formation ont été revues à la hausse 😊